



# FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

*Membre de*

*l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

[libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr) - <https://www.fnlp.fr>

---

## *La Libre Pensée était présente dans les manifestations du 5 décembre 2020 Contre la loi « Sécurité globale »*

A Bourg-en-Bresse (01), Laon (02), Montluçon, Moulins et Vichy (03), Nice (06), Annonay et Aubenas (07), Foix (09), Carcassonne (11), Arles et Marseille (13), Saintes et La Rochelle (17), Tulle (19), Dijon (21), Guéret (23), Périgueux (24), Montélimar et Valence (26), Evreux (27), Alès (30), Toulouse (31), Bordeaux (33), Montpellier et Béziers (34), Rennes (35), Tours (37), La Tour-du-Pin (38), Dax et à Mont-de-Marsan (40), Saint-Etienne (42), Le Puy-en-Velay (43), Saint-Nazaire et Nantes (44), Angers (49), Mende (48), Reims (51), Nancy (54), Vannes (56), Metz (57), Clermont-Ferrand (63), Pau (64), Tarbes (65), Perpignan et Prades (66), Strasbourg (67), Lyon (69), Montceau-les-Mines, Macon et Chalon (71), Chambéry (73), Annecy (74), Paris (75), Dieppe (76), Niort (79), Albi (81), Avignon (84), La Roche-sur-Yon (85), Auxerre (89)

**Prise parole à Paris par Christophe Bitaud, vice-Président de la Libre Pensée  
et en tête du cortège**



## A Avignon



## A Arles



## A Marseille



Voici le discours que la Libre Pensée a fait dans la plupart de ses rassemblements :

**Amis, Citoyens, Compagnons, Camarades**

Je vous apporte le salut de la **Libre Pensée**, tant sur le plan national que départemental.

**Cette loi est dangereuse et confirme la dérive autoritaire.  
Tous ses articles sont des négations des libertés démocratiques.**

Il n'y a pas que l'article 24 du projet de loi de « *sécurité globale* », qui pose problème: tous les articles de ce projet sont des atteintes aux libertés démocratiques, y compris celui permettant la création d'une police municipale à Paris.

**A Nice**



**A Grenoble**



Les **articles 21** (caméras piéton) et **22** (surveillance drones) sont eux aussi attentatoires aux libertés ... sans compter les articles 1 à 5 portant sur les polices municipales et les services de sécurité privée, qui dénaturent les missions de service public et tendent vers une privatisation des services de sécurité, heurtant de front **l'article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme**.

### **De la loi sécurité globale à celle sur le séparatisme : vers un recyclage de l'article 24 ?**

C'est dans ce même élan, que d'autres textes liberticides sont en préparation: en particulier le projet de loi sur le « *séparatisme* », qui prévoit de dénaturer les lois de libertés fondatrices de la République, à commencer par celle de 1905 « *Séparation des Eglises et de l'Etat* » et celle de 1901 sur la « *liberté des associations*. »

Ce projet de loi, profondément antilaïque, vise à établir une idéologie d'Etat, ce qui est toujours totalitaire. Ce que nous pensons de la laïcité et de la République comme principes et valeurs et aux antipodes de ceux qui veulent organiser la chasse aux musulmans et contre tous ceux qui en pensent pas comme eux.

Ce projet dresse déjà contre lui les associations authentiquement laïques, les syndicats, les associations d'Elus et même la plupart des cultes. Ce projet doit être retiré, personne n'en veut.

### **Mais qu'on ne s'y trompe pas !**

Devant l'ampleur des manifestations, devant le rejet de cette loi liberticide par l'ensemble des organisations démocratiques, l'exécutif a décidé la « *réécriture* » de *l'article 24* de la loi de « *sécurité globale* ». Il souhaite le recycler en utilisant comme « *véhicule législatif* », **l'article 25** de la future loi sur « *le séparatisme* », qui sera présenté en Conseil des Ministres le 9 décembre. Ne soyons pas dupe de ce « *tour de passe-passe législatif* ».

### **La Libre Pensée exige :**

- **le retrait total de la loi « sécurité globale » ;**
- **l'abrogation de la loi instaurant à nouveau l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er avril 2021 ;**
- **l'abrogation de la loi du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme qui a déjà porté atteinte aux libertés et droits fondamentaux ;**
- **l'abrogation de la loi du 23 mars 2020 d'urgence sanitaire, qui étend au domaine sanitaire les restrictions des libertés démocratiques ;**
- **le renoncement au projet de loi sur « le séparatisme » qui s'attaque aux lois de 1905 et de 1901.**

**La Libre Pensée se félicite de la grande convergence unitaire entre toutes les forces associatives, syndicales, politiques, philosophiques contre la loi « Sécurité globale »**

**Il est clair maintenant qu'il nous faut continuer dans la mobilisation la plus large et la plus unitaire possible pour s'opposer à tous ces projets liberticides et en premier lieu le retrait total de la loi de « sécurité globale »**

Je vous remercie

## A Dieppe



## Prise de parole à Dieppe par Olivier Poulet, Président de la Libre Pensée de Dieppe



## A Périgueux



**A Albi**



**A Albi**



**A Clermont-Ferrand, Jacques Marche, Président de la Libre Pensée du Puy-de-Dôme au milieu**



**A Niort**



**A Auxerre**



**A Strasbourg**



**A Paris**



## A Saint-Etienne



## A Montpellier



## A Metz





**A Angers**



**Dans les Landes**



**A Carcassonne**



**A Bourg-en-Bresse**



## A Gueret



## A Nantes



## A Saint-Nazaire



## A la Roche-sur-Yon



## A Dijon



## A Pau



## A Chalons



## A Annecy



## A Aubenas



## A Reims



**A Nancy**



**A Lyon**



**A Toulouse**



**A Foix**



## A Annecy



# POUR SUIVONS LA MOBILISATION JUSQU'AU RETRAIT

## **Communiqué de la coordination StopLoiSécuritéGlobale dont la LDH est membre**

Samedi 5 décembre, les manifestantes et manifestants ont exercé leurs droits les plus fondamentaux, en se joignant aux Marches des libertés et des justices dans 90 villes, contre la proposition de loi « *Sécurité globale* » et contre les injustices.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale, qui dénonce depuis le 8 novembre les atteintes aux libertés fondamentales, se félicite de cette nouvelle mobilisation massive qui fait suite aux **Marches des Libertés** du 28 novembre et leurs 500 000 manifestant-es partout en France. Cette semaine, la diversité et l'ampleur des cortèges témoignent de l'enracinement de la contestation contre la proposition de loi « *Sécurité globale* », tandis que d'autres villes ont rejoint le mouvement.

Dans la quasi-totalité des villes, les cortèges mêlant souvent slogans contre la loi sécurité globale, pour la liberté d'expression et des revendications contre le chômage et la politique anti-sociale du gouvernement se sont déroulés dans le calme et la détermination des manifestant-es.

A Paris, la manifestation autorisée entre la Porte des Lilas et la Place de la République a été très vite dénaturée par la stratégie délibérée de la terre brûlée mise en place par la préfecture de police de Paris. Alors que des dizaines de milliers de personnes étaient venues manifester pacifiquement à Paris, cette stratégie a abouti à de nouvelles violences, à des mutilations et à des blessures graves. Cette stratégie entrave le droit de manifester. Nous le dénonçons. La coordination tient à remercier les services d'ordre des organisations syndicales qui ont protégé les manifestant-es.

Depuis un mois, la coordination #StopLoiSécuritéGlobale exige le retrait des articles 21, 22 et 24 de la proposition de loi « *Sécurité globale* » et du Schéma national de maintien de l'ordre. Le Président **Emmanuel Macron** doit recevoir ses représentant-es et apaiser le pays en entendant nos revendications. Elles protègent les libertés publiques fondamentales et écartent toute tentative de surveillance de masse.

**Emmanuel Macron** n'a apporté aucune réponse lors de son interview accordée le 4 décembre à **Brut**. C'est pourquoi la coordination #StopLoiSecuriteGlobale appelle à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait. A ce jour, l'Élysée n'a pas répondu à notre demande d'entrevue avec Emmanuel Macron.

Paris, le 6 décembre 2020